

Synthèse de l'atelier proposé par le CCAS de Lyon le 22.02.2021

Synthèse par Philippine Casanova, Romain Chevanne, Adrien Giletta, Jules Guilbaud, Juliette Guillemot, Maël Ndiaye-Martin, Alexis Montoliu, Astrid Riffard, étudiants en quatrième année "Affaires Publiques" à Sciences-Po Lyon, dans le cadre du cours-projet mené par Claire Lemarchand et Alexandre Pennaneac'h.

Ce travail a été mis en forme afin de répondre à une mission confiée aux étudiants par le CCAS de la Ville de Lyon et la DDRJCSCS de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet régional « stratégie régionale pour l'aide alimentaire ». Cette synthèse fait état des débats qui ont eu lieu dans les **deux groupes de travail constitués par le CCAS de Lyon dans le cadre de son second atelier numérique du 22 février 2021**, relatif à l'aide alimentaire lyonnaise. Nous sommes **8 étudiants de la Public Factory** à avoir pu participer à ce moment d'animation encadré par le CCAS.

Dans le cadre de la préparation de cet atelier, nous avons effectué **un travail de veille** afin de proposer une entrée en matière originale tout en étant force d'inspiration pour les participants au travers d'exemples concrets, de projets initiés en terres lyonnaises ou ailleurs. Ce travail a tout d'abord donné lieu à un recensement d'initiatives s'ancrant dans les deux axes de l'atelier proposés par le CCAS et les quatre axes de travail que les étudiants avaient relevés lors de leurs immersions sur le terrain: les nouveaux publics de l'aide alimentaire, l'accès à une alimentation de qualité, la coordination des acteurs pour une meilleure efficacité et le rôle crucial mais sous tension de la Banque Alimentaire. Nous avons ensuite trié ces projets et proposé une trame commune, le tout compilé dans une présentation sous forme de slides.

Le premier groupe d'étudiants est resté dans la salle de réunion de départ afin de présenter la veille documentaire et lancer la discussion sur le premier axe, à savoir la coordination des acteurs de l'aide alimentaire, tandis que le second groupe d'étudiants a changé de lieu pour rendre compte de la veille documentaire et lancer les débats sur le deuxième axe, celui de la diversification de l'approvisionnement.

Finalement, les deux axes ont été évoqués dans chacun des groupes et une synthèse a été restituée à la fin de l'atelier par l'intervention de Lison Bernet, facilitatrice graphique, enrichie par une synthèse complémentaire exprimée par les étudiants afin de faire un état des lieux des sujets évoqués et des propositions faites. Dans ce cadre, il est possible de rendre compte des échanges en une seule synthèse que nous vous proposons ici.

Axe 1 : la coordination des acteurs

Concernant la coordination des acteurs de l'aide alimentaire, **la présentation des tiers-lieux**, créés dans le Gers et évoqués lors de la veille documentaire, "Gers Solidaire", comme moyens de coordination des acteurs a permis au Secours Populaire d'affirmer sa volonté de s'allier à des lieux partenaires sur cet exemple, dans le cadre de la réorganisation de ses locaux. Une participante a alors évoqué **une inspiration venue du Québec**, les tables de quartier, qui rassemblent différents acteurs pour travailler sur des sujets spécifiques.

Par ailleurs, les participants sont revenus sur l'utilisation de plusieurs plateformes, telles que la Boussole et Toodego, ce qui a fait émerger la **question de la centralisation des informations**, afin d'en simplifier l'accès, et de leur actualité. L'aborder via une cartographie est intéressant autant pour les usagers que les opérateurs, et cet outil permet d'identifier les déserts alimentaires.

A ce propos, il a aussi été question des **problèmes d'accès au numérique**, une partie du public de l'aide alimentaire n'ayant pas accès à ces outils à cause de la fracture numérique, notamment les personnes âgées ne maîtrisant pas ces outils. A ce titre, le réaménagement du restaurant social dans un lieu plus grand prévoit la mise en place d'un espace numérique pour permettre un meilleur accompagnement des bénéficiaires. Cela pourrait être étendu à d'autres associations. Il s'agit là d'une réelle "opportunité pour les usagers d'avoir accès au numérique et d'être accompagné dans le cadre de l'aide alimentaire". Les participants ont donc trouvé **un consensus sur la nécessité de proposer des supports à la fois papiers et numériques**. Le Guide de l'urgence sociale existe déjà et il serait question de le renforcer avec par exemple la Boussole. Cependant, pour les supports papiers, il subsiste **la question de leur mise à jour** afin de ne pas multiplier les supports.

Les intervenants ont souhaité mettre en avant la nécessité de **ne pas se disperser dans la mise en place des supports et des initiatives, mais de compléter et renforcer les outils déjà existants** sans les multiplier. L'idée de la permanence téléphonique unique de la Nièvre présentée dans la veille documentaire est un bon exemple de centralisation des informations permettant de "donner des informations actualisées au sein d'une plateforme unique". Cependant, se pose la question de la gestion de cette éventuelle permanence (qui la crée? qui la gère? Comment récolte-t-on des données fiables et régulières?) à l'heure où les associations sont déjà très occupées : "Il ne faut pas que ce soit une charge pour les personnes qui récoltent ces données".

Enfin, les prises de parole ont permis de rappeler **la question de l'intégration des nouveaux publics**. En effet, une nouvelle population en situation de précarité (souvent liée à la perte de revenus) a émergé durant la crise sanitaire et a été contrainte de se tourner vers les structures de l'aide alimentaire. Il y avait déjà 40% de demandeurs en plus en 2019 et la crise sanitaire n'a rien arrangé. Il s'agit notamment d'**étudiants**, de **femmes seules avec des enfants**, de **retraités** (dont des seniors isolés) et **parfois de familles**. Ces situations de précarité ont tendance à empirer depuis le premier confinement et à s'installer durablement dans le temps. Il a été rappelé qu'un diagnostic territorial est réalisé tous les 4 ans par les centres sociaux pour faire remonter des témoignages. De même, le CCAS va mener une analyse des besoins sociaux sur l'ensemble des arrondissements et la question de la précarité alimentaire pourrait être étudiée.

Il semblerait pour conclure sur cette partie que la difficulté est celle de "**parler le même langage**", "**mieux communiquer**" pour être efficaces, "**renforcer les outils et se focaliser sur la mise à jour**" alors que des initiatives existent déjà en nombre et qu'il conviendrait de les utiliser de manière plus concertée.

Axe 2 : la diversification de l'approvisionnement

Quant aux discussions émanant du deuxième axe, sur la diversification de l'approvisionnement, celles-ci ont permis de soulever plusieurs points centraux. Tout d'abord, l'idée de distribution de denrées alimentaires a soulevé des **questions autour de la taille nécessaire pour l'expérimentation** et pour avoir des résultats fiables. Les **circuits courts** semblent également être une solution privilégiée. Les prises de parole ont permis de rappeler que l'enjeu d'une alimentation de qualité est sanitaire mais aussi environnemental. **Une plateforme locale est évoquée** par les participants pour permettre une meilleure coordination et une mutualisation au sein de la région. Mais il faut trouver la taille optimale pour le projet afin que les producteurs et bénéficiaires puissent s'y retrouver, l'objectif est d'avoir une coopération efficace entre tous les acteurs.

Nous avons également évoqué le **problème de la rémunération des producteurs**, puisqu'il convient de bien les rémunérer tout en réussissant à avoir accès à des produits de qualité dans la limite des moyens disponibles. Il apparaît nécessaire de réfléchir sur ce **paradoxe**, avec la mise en place de modèles économiques différents (avec par exemple des subventions pour combler cet écart).

Le sourcing a été évoqué comme une manière "d'offrir des moyens logistiques efficaces, mais cela nécessite une impulsion politique". Pour tous les participants, il est évident que quelque soit le format de transformation ou de distribution de denrées, il se pose la question de construire ensemble et collectivement en diversifiant l'approvisionnement et le sourcing est sans doute le premier grand pas à faire.

L'alimentation de qualité semble être au cœur de la réflexion de plusieurs acteurs. Cette dernière a été définie par les participants comme étant une alimentation saine pour le corps et pour l'environnement. "Ce n'est pas que le quoi manger, c'est également le comment manger". A ce titre, Epicentre et le centre social des Etats-Unis ont partagé leur objectif de mise en place d'ateliers cuisine. En effet, ce n'est pas la finalité d'avoir un panier de légumes frais, il faut aussi savoir les préparer de manière saine et équilibrée, cela passe par exemple par la mise en place d'ateliers cuisine.

Aussi, la **difficulté d'approvisionnement fréquent** en légumes frais des épiceries a été soulevée alors que d'autres structures rencontrent des problèmes en approvisionnement en produits de base. Des **projets de mutualisation** dans le réseau des épiceries voient le jour mais ce n'est **pas encore suffisant**. On en revient alors au problème de coordination entre les acteurs.

Enfin, sur ce point, il apparaît qu'un certain nombre de projets présentés dans la veille documentaire a déjà un certain écho sur le territoire lyonnais : **des paniers de fruits et légumes** ont été proposés par divers acteurs à des personnes en précarité, dans un objectif de diversification de l'alimentation. Jardins Solidaires a pour projet de proposer des **activités de jardinage** et impliquer les personnes en situation de précarité, et l'expérience du maraîcher pour acheter des légumes extra frais a été très concluante.

De plus, la **question de l'accessibilité** s'est également posée lors de cette discussion, puisqu'il existe aussi un public âgé et précaire que tous les acteurs doivent prendre en considération. Les participants ont rappelé que les personnes âgées se déplacent peu. Il se pose donc la question de l'accès à l'alimentation de qualité. Cette question est primordiale et le Directeur du CCAS a notamment rappelé l'initiative du CCAS où les personnes âgées précaires ont la possibilité de recevoir un panier frais directement à leur domicile.

Pour conclure sur cette partie, il semble intéressant de noter que la question de l'alimentation de qualité dans la diversification de l'approvisionnement était très présente. Cela est le signe d'**une évolution des mentalités**. Par ailleurs, afin d'avoir un meilleur approvisionnement pour l'ensemble des acteurs, il convient pour reprendre les mots de Monsieur Marc Alphandery (membre du Think Tank le Labo d'Economie Sociale et Solidaire) de **coopérer et mutualiser trois choses** : **“l'approvisionnement, le stockage et la distribution”**.

Aussi, proposer une animation en sous-groupes à l'occasion de cet atelier nous a paru être une très bonne idée puisque cela permet aux participants de s'exprimer plus librement et plus longtemps. Cependant, un bon nombre de participants dans un des sous-groupes ne s'est pas exprimé. Cela est peut-être dû au fait que le groupe était encore assez conséquent. Clore l'atelier par une synthèse en groupe entier a été très appréciable puisque cela a permis de constater que de nombreux points et propositions avaient été soulignés dans les deux sous-groupes.

Enfin, cet atelier a permis **des échanges entre acteurs divers de l'aide alimentaire lyonnaise, dans un contexte où cette question devient de plus en plus centrale**, et donc d'initier une certaine coordination en partageant des idées et des préoccupations dans un cadre commun. Peut-être que **proposer ce genre d'évènement à plusieurs moments au cours de l'année permettrait une concertation plus poussée** entre les acteurs tout en s'inscrivant dans le temps.



"Business presentation"

Illustration de Natacha
Remarchuk.

Nos propositions et pistes concrètes

- **Des tables de quartiers ou des tiers-lieux** pourraient être aménagés afin d'amener des acteurs divers à travailler ensemble et coordonner leur action sur des thèmes spécifiques comme l'aide alimentaire.

[http://fablim.org/wp-](http://fablim.org/wp-content/uploads/2020/12/FABLIM_Brochure_tiers_lieux_nourriciers_BR.pdf)

[content/uploads/2020/12/FABLIM_Brochure_tiers_lieux_nourriciers_BR.pdf](http://fablim.org/wp-content/uploads/2020/12/FABLIM_Brochure_tiers_lieux_nourriciers_BR.pdf)

- **Investir les réseaux sociaux** pour communiquer afin de toucher les nouveaux publics, notamment les étudiants et jeunes diplômés qui utilisent ce mode de communication

[https://journals.openedition.org/osp/1918?](https://journals.openedition.org/osp/1918?fbclid=IwAR1ajwRTSuHJOB7HQoW4q7f0MfojvbkIMAYLRxABBXtyFI2qpx_g_-jOzDo#tocto2n11)

[fbclid=IwAR1ajwRTSuHJOB7HQoW4q7f0MfojvbkIMAYLRxABBXtyFI2qpx_g_-](https://journals.openedition.org/osp/1918?fbclid=IwAR1ajwRTSuHJOB7HQoW4q7f0MfojvbkIMAYLRxABBXtyFI2qpx_g_-jOzDo#tocto2n11)

[jOzDo#tocto2n11](https://journals.openedition.org/osp/1918?fbclid=IwAR1ajwRTSuHJOB7HQoW4q7f0MfojvbkIMAYLRxABBXtyFI2qpx_g_-jOzDo#tocto2n11)

- **Mettre en place un système de chèques alimentaires** (exemple-modèle des chèques restaurant étudiants du CCAS Angers)

[https://www.annelaureblin.fr/IMG/pdf/17.03.2021_moneyvoc_-](https://www.annelaureblin.fr/IMG/pdf/17.03.2021_moneyvoc_-_ticket_restaurant_un_avantage_pour_les_etudiants_bientot_disponible.pdf)

[_ticket_restaurant_un_avantage_pour_les_etudiants_bientot_disponible.pdf](https://www.annelaureblin.fr/IMG/pdf/17.03.2021_moneyvoc_-_ticket_restaurant_un_avantage_pour_les_etudiants_bientot_disponible.pdf)

- **Mobiliser les ressources partenariales locales existantes dans le cadre de la restauration scolaire publique** pour structurer des filières courtes d'aide alimentaire d'urgence durables (exemple du partenariat entre département de l'Isère et BA 38).

- Dans le même objectif, **tisser des partenariats entre associations, CCAS et chambre régionale d'agriculture.**

[https://draaf.auvergne-rhone-](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_des_dons_de_produits_agricoles_cle42dd63.pdf)

[alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_des_dons_de_produits_agricoles_cle42dd63.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_des_dons_de_produits_agricoles_cle42dd63.pdf)

- **Développer une logique de contrats aidés/contrats d'insertion subventionnés par la puissance publique** au sein de la chaîne logistique d'aide alimentaire d'urgence pour en renforcer la résilience et la soutenabilité.

[https://www.banquealimentaire.org/linsertion-par-lemploi-un-des-combats-des-](https://www.banquealimentaire.org/linsertion-par-lemploi-un-des-combats-des-banques-alimentaires-15)

[banques-alimentaires-15](https://www.banquealimentaire.org/linsertion-par-lemploi-un-des-combats-des-banques-alimentaires-15)